L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 9 NOVEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une jeune française intelligente pour s'occuper de deux enfants. Aussi un domestique de salle à manger (nègre) et capable ; ainsi qu'un jeune garçon. S'adresser 581 rue St Charles, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après midi 7nov1-3f

On demande—Un bon chef pâtissier. Bonnes références. Grouchy & Domecq, coin Canal et Baronne. 7 nov—3f

A VENDRE.

M. P. FORGET, offre à vendre, à cause de changement d'affaire son RESTAURANT, 40 rue Dauphine, à un lieu de la rue Canal, à un prix modéré. S'adresser au dit local. 9 nov—7f

A Vendre, à des termes raisonnables.—La belle propriété bien connue, avec magasin de campagne, appartenant anciennement à A. Dufour, située à Madisonville, paroisse St-Tammany, consistant en quatre lots de terre, mesurant 60 pieds de face chaque, sur une profondeur de 120 pieds, et formant l'encoignure des rues Pin et St-Tammany. Ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent. Pour plus amples informations s'adresser à J. PELLOAT à Madisonville, ou à LEON QUEYROUZE, 97 rue Decatur, Nouvelle-Orléans. 4 nov—1 m. J. Ds

A vendre—Pour cause de départ, tous les meubles de la maison No. 140 de la rue de l'Hôpital. S'adresser sur les lieux, de 8 heures A. M. à midi. 4 nov—

A VENDRE—1° Une propriété No 179 rue Rochelave, près Dumaine. 2° No 419 Ursulines, coin Rochelave. 3° No 246 rue Rochelave, pr s Ursulines. 4° No — Hôpital, près Dorgenois. 5° No 273 Ursulines coin Derbigny. 6° Nos 199 et 201 Bayou Road, pr ss St Claude. 7° No 195 Dumaine, près Tremé. 8° No 331 Dauphine, seront vendus à des conditions libérales. S'adresser à ANDRE DORGUCOURT, JR, notaire et avocat, No 31 rue Carondelet, heures de bureau de 9 à 11 a. m. et de 2 à 4 p. m. 30 oct—10f

A LOUER.

CHAMBRES garnies à louer, No 142 rue Royale. Prix modérés. 7 nov—1mm

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edmond Trouard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,208—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Augustin Vinvant, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

9 nov—9.13.18

Succession de Augustin Vinvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,508—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Augustin Vinvant, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

9 nov—9.13.18

Succession de Moses Manasses.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,244—Division E.—Attendu que Isidore Manasses a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Moses Manasses, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

9 nov—9.13.18

Succession de Christopher Meister

et Anna Kitz, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,288—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Hippler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

7nov—7 12 16.

Succession de Daniel S. Ramelli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,174—Division E.—Attendu que Emile Sionnet, agissant et avec et de fait de Mme Louise Wilde, veuve de Daniel S. Ramelli, a présenté une petition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel S. Ramelli, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

31oct—31—5 9 nov

Succession de Raymond Pocheria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,955—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Anzalone, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et ne homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

31oct—31. nov 5 9

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 16,844—Division D.—J. B. Campmas vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de John H. Campmas, insolvable dans ce le affaire soit tenue et convoquée par devant Benjamin Dry, notaire en cette ville le MERCREDI 22me jour de novembre 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur et pour tirer les termes de la vente de la propriété vendue par le dit insolvable, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle Orléans, le 15 octobre 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAMES D. RANKIN, Greffier.

29 oct—2 10 22 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—R. J. West & Son & Co. vs leurs créanciers.—No 18,946, Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des petitionnaires R. J. West & Son & Co. soit tenue et convoquée par devant Thos. Duvol notaire en cette paroisse le LUNDI 22me jour de novembre 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de voter sur l'application des petitionnaires pour un répit comme il est le demandé, et qu'avis public en soit donné de la dite réunion et son objet, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits petitionnaires soient suspendues, et que Horace L. Dufour Esq. avocat, soit nommé pour surveiller les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

17 oct—3f au 22 nov

ETABLISSEMENT DE

G. JAQUET,

JNO. DUREL, Propriétaire.

44 ..... RUE ST PIERRE 44

Avant tout on magasin les marques bien connues de **Tabac et Tabac à priser.**

3 oct—2m—Pmd

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin de faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres, les pianos de marque renommée dans le monde entier : **STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERZ, SOMMER, PIERCHER, PEARE** et les meilleurs orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, des loués les fabriquants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques.

CAHIERS, LIVRES de musique de tout genre et genre. Boyes certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,

127 rue Canal

Et 18 rue Baronne, N.O.

Lor oct86—1an

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs*: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une **terrible humeur et de plaies scrofuleuses.** Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPARILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,

HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les **Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses.** Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes, prix $1, six pour $5.

INSTITUTION CORTO.

Pensionnat et Externat,

Cours St Philippe et Prytanie.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de coupe et de chant, sous la direction de musicien habile et une classe de travaux d'aiguilles (avec l'agrément) tels que tenue de la maison, parfait, en cette sorte d'exercice, sont offerts aux jeunes élèves.

[illegible] demand app de [illegible]

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat Annuel.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie	$214 703 96
Sur les risques maritimes	10,987 55
Sur les risques de rivières	10,340 68
Primes totales	$236,032 19
Moins primes non échues	65,850 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886	$170,382 19

PERTES PAYÉES :

Sur les risques d'incendie	$88 584 58	
Sur les risques maritimes	1,567 98	
Sur les risques de rivières	1,489 79	
Taxes et dépenses, même intérêt	16 457 51	
Réassurances et primes remboursées	14 995 43	
		$123,095 29
Profits		$47,286 90

La Compagnie a l'actif suivant :

Propriétés foncières	$252 798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et stocks	52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements	129,032 88
Billets à recevoir	56,259 41
Primes en collection	24 306 56
Actions d'Assurances	800 00
Intérêts sur billets hypothécaires	4,335 00
Comptant	38,733 33
	$558,526 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment personnel ce jourd'hui, le 14 juin 1886.

JAMES PAHEY, Notaire.

Deux dividendes—intérêt de 2 1/2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS :

D. A. Chaffraix	Aristide Hopkins,
Jos A. Shakspeare,	Jno B. Laflande,
M. W. Smith	Paul Fourchy,
W. H. Bolinger,	D. Fatjo,
Paul Capdevielle,	Aldon McLellan,
	U. Bassetti

SIGNAUX D'INCENDIE.

Section.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
6 Harmonie et Levée.
7 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Martigny.
9 Prytanie et Nouvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 27
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Romanean et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Co[illegible]
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Mapoulouge et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaienaie et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
58 Calliope et Forest.
57 Magnolia et Erato.
61 Tarpischore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Lavée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15 Perdido.
84 Carondelet et Coumouse.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 [illegible] et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 [illegible]

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, comptant beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS :

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 73

GROS LOT

$150,000

LA S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

UNE FORTUNE

LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

LA COMPAGNIE DE

—POUR—

TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE

CLASSE M.

—DE—

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 DECEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

L'ABEILLE,

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

—OU—

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT—No 18 761, Division C.

Dans l'affaire de James W. Fee, demandant une monition.

A tous ceux à qui parviendra ceci salut :

Attendu qu'à une vente de taxes publiques pour la vente de la Nouvelle-Orléans le 24me jour du mois d'août 1886, James D. Houston Percepteur de taxes pour le Premier District du District supérieur de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'autorisation que lui donne la loi, a adjugé à James W. Fee le plus offrant et dernier enchérisseur, la propriété décrite et après, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Tricoche à Amis, rue Magazine et mesure trente pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de soixante-cinq pieds environ, lignes parallèles, le dit lot ou portion de terre est formé d'une partie du fonds de deux lots, savoir : la contiguë des rues Orange et Amis, désignée par les numéros cinq et six, mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Amis sur une profondeur et face à la rue Orange de cent vingt pieds environ, et appartenant à la propriété que feu Lawrence Cronan a acquise de Mme M. N. Kable, confirmation en a été passée devant John Bendernagel, notaire, le 3 juillet 1882 ;

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 nov—2 9 16 23 30—4e 4

CERTIFICAT DE SUCCESSION.

Mme Marguerite McFadden vs Mme Alverta Johnson et Henry L. Adams, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 18,783—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique du Bourse d'Excan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 27 novembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Sixième, Septième, St Patrick et St David. Le dit lot portant et étant le numéro dix huit sur un plan dressé par Redin et Schimbach, enjoyés le 21 mars 1849, déposé en l'étude de J. O. Fitzpatrick, notaire en cette ville comme plan No 1016 ; mesurant au pied américain, conformément au dit plan, trente (30) pieds de front à la rue Septième sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot No 17 sur le dit plan et sur l'autre côté par le lot No 19.

Acquis par la dévolutive sous Mme Alverta Adams, du défunt, conformément à un acte passé pardevant Benjamin Dry, notaire, en date du 26 octobre 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—

Pour du comptant un montant suffisant pour payer et satisfaire la réclamation du demandeur maintenant due, à savoir : Deux cents dollars ($200) avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du 26 octobre 1883 jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat sur le montant du capital et intérêt de la réclamation du demandeur ainsi que les frais du dit jugement et toutes les taxes d'Etat et de ville qui seront dues sur la dite propriété.

2° Le chérieur assumera le paiement d'un certain billet à ordre tiré par la défenderesse dans cette affaire, en date du 26 octobre 1882 et payable dans un an, lequel billet est pour la somme de cent dollars et garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété, et portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du 26 octobre 1885 jusqu'au présent final.

3° Et le reste s'il y a comptant.

THOMAS DUFFY, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 oct—26—2 9 16 23 27 nov

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT—No 18 761, Division C.

Dans l'affaire de James W. Fee, demandant une monition.

A tous ceux à qui parviendra ceci salut :

Attendu qu'à une vente de taxes publiques pour la vente de la Nouvelle-Orléans le 24me jour du mois d'août 1886, James D. Houston Percepteur de taxes pour le Premier District du District supérieur de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à l'autorisation que lui donne la loi, a adjugé à James W. Fee le plus offrant et dernier enchérisseur, la propriété décrite et après, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Orange à Amis, rue Magazine et mesure trente pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de soixante-cinq pieds environ, lignes parallèles, le dit lot ou portion de terre est formé d'une partie du fonds de deux lots, savoir : la contiguë des rues Orange et Amis, désignée par les numéros cinq et six, mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Amis sur une profondeur et face à la rue Orange de cent vingt pieds environ, et appartenant à la propriété que feu Lawrence Cronan a acquise de Mme M. N. Kable, confirmation en a été passée devant John Bendernagel, notaire, le 3 juillet 1882 ;

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 nov—2 9 16 23 30—4e 4

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un bateau de touage de valeur, le Charles H. Schaefer vs Arthur Hauch (ou Hauch)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 15,916—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Excan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 novembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou pourraient en être jugés faire partie, savoir : le bateau de touage sert, usage sert, faubourg Annunciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, Camp et Magazine, et mesurant quatre vingt-cinq pieds trois pouces de face à la rue Race sur une profondeur de cent quatre vingt douze pieds entre lignes égales et parallèles, et étant la même propriété acquise par L. J. Bright de F. A. Boyle par acte passé devant Edgar Gelpi, notaire, le 5 octobre 1870.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

29oct—2n—5 12 19 26 30mm

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Honorine Jacquet, femme de Adolphe Jacquet, vs son mari

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,321—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 9 novembre 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois grandes glaces françaises actuellement dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

29oct—29 nov 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BOURSE D'EXCAN ARCADE—MARDI, 7me jour de décembre 1886, à 12 heures P. M., en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 novembre 1886, dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente publique de la succession la propriété ci-après désignée, savoir :

Un lot de terre contenant 15 pieds de face à la rue Philippe, entre Clairbonne et Robertson, étant un lot avec les améliorations qui y sont élevées, ayant 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, prix $225. Le surplus payable à la prochaine échéance, 15 1886 ; vendu à l'encan par l'administrateur de la succession, savoir : Mme Alexandre Robertson, qui a trouvé le dit lot de terre, 225 ; la rue Philippe, 125 ; Robertson, 105 ; prix de 105